



Municipalité de Racine

136, route 222, Racine (Québec) J0E 1Y0

Téléphone: 450-532-2876 - Télécopieur: 450-532-2865

348, rue de l'Église, Racine, Québec, J0E 1Y0

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU VAL SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE RACINE**

RÉSOLUTION ADOPTÉE À LA SÉANCE du conseil municipal de Racine, tenue le 2 mars 2009, à la salle du conseil, au 348, rue de l'Église, à 19 h

2009-03-076

Résolution d'appui à l'Association des Propriétaires Riverains du Lac Bowker concernant la qualité de l'eau au lac ;

CONSIDÉRANT QUE L'Association des Propriétaires Riverains du Lac Bowker (APRLB) est un organisme sans but lucratif dont la mission première est la conservation et l'amélioration de la qualité de l'eau du Lac Bowker dans une optique de développement durable ;

CONSIDÉRANT QUE L'Association se veut le gardien, l'ami inconditionnel et le tuteur du lac et de son bassin versant ;

CONSIDÉRANT QUE le lac Bowker deviendra un réservoir d'eau potable pour les citoyens de notre municipalité ;

CONSIDÉRANT QU' à titre d'élus nous avons la responsabilité de protéger la pérennité de notre approvisionnement en eau ;

CONSIDÉRANT QU' un projet présentement devant les instances décisionnelles de Transports Canada a pour but de promouvoir la mise en place d'un parcours de ski nautique ;

CONSIDÉRANT QUE tout projet visant la promotion et l'augmentation de sports motorisés sur ce réservoir d'eau potable aurait un impact négatif sur la qualité de l'eau disponible pour nos citoyens ;

Il est proposé par M. Éric Courtemanche, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

.../2

Que le conseil de la municipalité de Racine appui les démarches de l'APRLB s'opposant à l'implantation d'un parcours de ski nautique sur le lac Bowker.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise aux municipalités membre du réseau d'eau potable.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

Donnée à Racine, le 18 mars 2009.

MUNICIPALITÉ DE RACINE

Par:



André Courtemanche, directeur général